

17 octobre 2012



Contribution de Jean-Bernard LUGADET

lugadet-stemler@orange.fr

Monnaie locale, monnaie fractale ?

Certains de ces « cirques » iront, vont déjà pour certains, jusqu'à créer leur propre monnaie, afin de fidéliser leurs fournisseurs et leurs clients. Ils le feront sous forme de « points » offerts en cadeau à leurs partenaires, puis ils organiseront la transférabilité de ces points hors de leurs propres circuits. Personne bientôt, pas même le gouvernement des Etats-Unis, ne pourra s'y opposer.

Jacques ATTALI : Une brève histoire de l'avenir Fayard 2006

J'ai assisté le 10 octobre aux vibrants plaidoyers de MM. BOLO, STERN et AMATO en faveur de l'installation dans la région nantaise d'une monnaie de compte au service des prestataires et des usagers de l'économie locale.

Une présentation séduisante

Comme beaucoup de participants, j'ai apprécié la présentation d'un système qui tendrait à simplifier, harmoniser, accélérer les échanges financiers locaux et à les préserver de ce fameux « mur d'argent » érigé par les transactions internationales décrites (à juste raison) comme de plus en plus spéculatives et désincarnées de l'économie « réelle ». Je reconnais le sérieux de l'engagement des partenaires et leur volonté d'action. La solidité de la plupart de leurs arguments comme leur inspiration helvétique ne m'ont pas échappé et j'aurai pu en rester là dans l'attente de la mise en œuvre et du succès de cette proposition...

Des non-dits ?

Comme quelques assistants, je me suis efforcé toutefois de raison garder contre ce qui nous fut présenté à la fois (presque) comme une panacée, un outil alternatif, en tout cas un objet consensuel, propédeutique à la

responsabilité locale et sociétale. En mettant en avant dans la présente démarche trois réserves qui me semblent mériter débat.

En premier lieu est-ce à la puissance publique, fut-elle strictement locale, de chercher à mettre en place des instruments de régulation économique alors qu'il existe des entités qui pourraient le faire à sa place sans engager de débat politique (de toute manière nécessaire ici), de ressource fiscalisée, d'emploi de fonctionnaire ?

Est-il aussi pertinent de privilégier dans cette recherche de cohésion territoriale un seul acteur financier (le Crédit Municipal) ? Alors que l'on pourrait imaginer de mettre en symbiose d'autres entités rompues à l'économie sociale : Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, même s'il faut reconnaître que ces organismes ont évolué au-delà de leurs fonctions originelles.

Enfin, même si le débat a déjà avancé sur le sujet au cours même de la séance, quelle est l'échelle territoriale pertinente pour ce genre de prise de risques ? Les analystes les plus près du terrain montrent la pertinence de l'espace Pays de la Loire autour de la région urbaine Cholet-Angers-Nantes-Saint Nazaire-La Roche sur Yon. On connaît sur ce thème les réticences populaires entretenues par des partis et des hommes politiques : découpage jugé artificiel, question des liaisons avec la Bretagne administrative, réalité de l'arrière-pensée du pôle urbain et industriel nantais...

Les risques de l'échec

On peut certes penser qu'à court terme l'Union européenne n'est pas suffisamment cohérente et puissante pour endiguer les houles financières qui entravent son fonctionnement et sa capacité de rayonnement. On ne peut exclure que l'Euro finisse par être une monnaie incontournable voire conquérante vis-à-vis de banques centrales et des États encore hostiles (Pologne, Royaume-Uni même). Des cycles économiques moins traumatisants finiront peut-être par marginaliser l'intérêt de ces monnaies locales justement présentées comme des solutions de crise : à l'image de ces billets émis par les chambres de commerce lors des guerres, des occupations, des grandes grèves. Et le sol nantais, la ligérienne ou le naoned (peu importe alors son nom et son assise spatiale) aura été une expérience sans issue, probablement coûteuse en énergie humaine et en monnaie (non virtuelle celle-là !). Qu'il vaut donc mieux ne pas enclencher puisqu'elle ne fera même pas des numismates heureux d'avoir gardé le bon billet puisque celui-ci est annoncé d'emblée comme non advenu.

Les risques du succès

Si au contraire les bases du succès de « l'émulsion » proposée (accentuation des critères financiers sur les éléments de production, aggravation des taux d'intérêt sur les emprunts publics et privés, gel de l'épargne) se maintiennent, il conviendra certainement d'en canaliser des effets qui peuvent s'avérer complexes.

La cohérence des économies et des sociologies régionales est certes un but à poursuivre. Elle peut avoir des effets délétères observables dans les régions prospères d'États nations en crise (Catalogne, Flandre, Lombardie, Ecosse). Quoiqu'en disent les responsables des partis « de gouvernement », la cohérence territoriale de la France reste fragile et peut s'effriter rapidement (cf. le rôle de la ligne de démarcation entre 1940 et 1941). Des zones des Pays de la Loire (Castelbriantais, Mayenne rurale) nécessitent eux aussi des investissements. Des régions françaises (Nord, Picardie, Limousin), des territoires ruraux et urbains ont besoin de la solidarité nationale et des capitaux de nos banques.

Enfin, présenter comme un assemblage de « gagnants-gagnants » le montage financier proposé m'a semblé un peu court, tant il privilégiait les entreprises et curieusement les chambres consulaires. La montée en puissance de la monnaie locale présentée ne me semble guère en faveur des travailleurs et des

consommateurs si ne sont pas mis clairement en avant, en leur faveur, des avantages financiers ou en nature.

Pour rester dans mon « domaine de compétence », j'aurais souhaité que l'on « appâte » l'utilisateur de la SEMITAN en lui disant par exemple qu'une partie du coût de son abonnement serait par exemple indexée sur le succès de la monnaie locale. Comme on pourrait suggérer que transite par la chambre de compensation le très fiscalisé versement-transport des entreprises, base importante du financement du transport public urbain (à ne pas confondre avec la prime aux salariés pertinemment citée par M. BOLO).

Et pour conclure plus sagement

L'action publique devrait avoir d'autres ambitions. Après une analyse aussi critique de ce dispositif, il est nécessaire de conclure par des propos plus constructifs.

S'il apparaît aléatoire d'engager des communes, des communautés urbaines ou d'agglomération dans de tels processus, il est légitime, voire nécessaire, de demander à leurs élus de tendre à faire limiter les effets économiques, sociaux et bien sûr électoraux des dérives financières. Des actions au niveau européen (impôts communautaires, harmonisation des fiscalités), national (allègements des dettes publiques, séparation des opérations bancaires courantes et spéculatives) et régional (constitution de banques à plus forte assise territoriale) me semblent plus efficaces à terme que l'expérience proposée.

Que j'aurais sans doute préférée plus révolutionnaire, alternative, « éco-citoyenne », époustouflante voire drôle. Mais on sait qu'il ne faut pas plaisanter avec les choses de la finance, sens général de mon propos quelque peu spontané et qui vous l'avez noté n'est pas celui d'un spécialiste.